

**Renouveau de la francophonie  
à l'Université d'Ottawa :  
une responsabilité collective**

# **RAPPORT DE SYNTHÈSE**



uOttawa

**Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie  
Office of the Vice-President, International and Francophonie**

Août 2021

# Table des matières

Dans le présent document, le masculin est utilisé comme genre neutre afin d'alléger le texte.

<b>1.0</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2.0</b>	<b>Mise en contexte</b>	<b>4</b>
2.1	Le Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa	
2.2	Les consultations	
2.3	Le cadre législatif et administratif	
<b>3.0</b>	<b>Faits saillants des consultations</b>	<b>6</b>
3.1	La vie en français à l'Université d'Ottawa	
3.2	Les programmes universitaires et la recherche en français	
3.3	Les services administratifs et facultaires en français	
<b>4.0</b>	<b>Financement et imputabilité : autres enjeux transversaux</b>	<b>12</b>
4.1	Le financement de la francophonie à l'Université d'Ottawa	
4.2	L'importance d'une responsabilisation plus accrue	
<b>5.0</b>	<b>Conclusion</b>	<b>14</b>

## ANNEXES

<b>Annexe A – Représentants de l'Université d'Ottawa</b>	<b>17</b>
<b>Annexe B – Fiches de discussion</b>	<b>18</b>
<b>Annexe C – Rapport d'étape du Plan d'action pour la francophonie (mai 2021)</b>	<b>25</b>

# 1.0 Introduction

Ce rapport décrit les principaux constats qui ont émané des consultations sur la francophonie, tenues en mai 2021 à l'Université d'Ottawa.

Le 31 mars 2021, à la suite d'incidents survenus à l'Université d'Ottawa, le recteur, Jacques Frémont, a réaffirmé « l'attachement profond de l'Université d'Ottawa à l'endroit de la francophonie et son engagement envers la promotion et la protection des intérêts de la communauté francophone, sur la scène régionale, nationale et internationale comme elle l'a toujours fait ». À cette même occasion, il a demandé au vice-recteur, International et Francophonie, Sanni Yaya, d'engager un dialogue avec la communauté universitaire et de mobiliser les forces vives francophones sur le campus afin d'examiner et d'améliorer si nécessaire, les chantiers déjà entamés, dans la foulée du Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa. L'objectif est de veiller à ce que l'Université demeure attentive, de façon continue, aux besoins et aux préoccupations de la communauté francophone.

S'appuyant sur la mission fondamentale de l'Université d'Ottawa, qui est de promouvoir la langue française et

la culture francophone dans toute sa diversité, les consultations ont permis à la communauté étudiante, au corps professoral et au personnel administratif de faire part de leurs expériences et de définir les possibilités qui se présentent à l'ensemble de la communauté universitaire en ce qui a trait à la francophonie.

Cette démarche vise également à appuyer la mise en œuvre du plan stratégique *Transformation 2030* dans lequel l'Université confirme sa volonté de renforcer ses liens avec la grande communauté franco-ontarienne et de mieux faire valoir l'unicité de son caractère francophone.

De plus, l'Université s'est engagée à jouer « un rôle de premier plan sur la vaste scène interculturelle de la francophonie internationale, en continuant à appuyer de manière indéfectible les communautés et les cultures francophones du monde ».

Les prochaines sections de ce rapport décrivent le contexte entourant cette démarche et résument les échanges qui ont pris place lors des dites consultations.

## 2.0 Mise en contexte

### 2.1 Le Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa

En 2018, le recteur de l'Université d'Ottawa a confié à la professeure Linda Cardinal le mandat d'élaborer un Plan d'action pour la francophonie. Ce Plan d'action visait trois objectifs :

- **Proposer** une gouvernance plus efficace de la francophonie à l'Université;
- **Accroître** la présence et le rayonnement de la francophonie sur le campus;
- **Suggérer** des moyens de mieux communiquer la mission francophone de l'Université à ses publics cibles.

Pour chacun des trois objectifs, le Plan d'action propose un état des lieux de même qu'une série de pistes d'action. En somme, le Plan d'action propose 41 actions structurantes et spécifiques qui visent à consolider la gouvernance de la francophonie à l'institution, à renforcer le rayonnement du français sur le campus et à mieux communiquer la mission francophone de l'Université.

Le Sénat et le Bureau des gouverneurs ont entériné le Plan d'action à l'unanimité en janvier 2019.

Depuis lors, l'Université a entrepris la mise en œuvre de ces pistes d'action, y compris la création d'un vice-rectorat, International et Francophonie. Dès son entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le premier vice-recteur, International et Francophonie, de l'Université a priorisé ce chantier. Dans cette veine, son cabinet a déposé un rapport d'étape en mai 2021 qui décrit les progrès accomplis ainsi que les étapes à venir (voir en annexe).

Ainsi, comme le souligne le rapport d'étape, le contexte dans lequel s'est déroulée la mise en œuvre des pistes d'action a connu d'importants bouleversements, notamment en raison des contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID 19, qui ont monopolisé l'ensemble des acteurs de l'Université, la priorité étant d'adapter

immédiatement les activités de l'Université afin qu'elle puisse poursuivre sa mission pédagogique.

Malgré ces bouleversements, le rapport d'étape fait état d'importants résultats tout en présentant des actions à venir. À l'automne, le cabinet vise à produire, avec l'appui des autres vice-rectorats, un plan de travail pour la réalisation du Plan d'action pour la francophonie. Dorénavant, chaque printemps, le cabinet produira un rapport d'étape actualisé du Plan d'action pour la francophonie, jusqu'à ce que ce dernier soit réalisé dans son intégralité.

C'est dans ce contexte particulier que l'Université d'Ottawa s'est retrouvée dans la tourmente, à la suite de propos controversés qui ont défrayé la chronique et ébranlé bon nombre des membres de la communauté universitaire, à Ottawa et dans d'autres régions au pays.

Animée du désir de renforcer la présence de cette francophonie qui constitue un élément fondamental de son identité et de sa mission, l'Université d'Ottawa a entrepris une vaste consultation auprès de sa communauté, autour de trois principaux thèmes.

### 2.2 Les consultations

Les consultations faisant l'objet du présent rapport ont abordé les trois thèmes suivants :

- La vie en français à l'Université d'Ottawa
- Les programmes universitaires et la recherche en français
- Les services administratifs et facultaires en français.

Chacune des rencontres était présidée par le vice-recteur, International et Francophonie, lequel était accompagné d'autres membres de l'équipe de direction de l'Université, incluant des représentants du cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques, du cabinet du vice-recteur à la recherche, du cabinet de la vice-rectrice aux finances et à l'administration et du cabinet du vice-recteur, International et Francophonie (voir la liste complète à l'annexe A).

Le choix des trois thématiques retenues pour guider ces consultations émane des recommandations du Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa, qui sont le fruit des consultations menées par la chargée de mission du recteur pour la francophonie. Les trois thèmes des consultations reflètent les trois principaux chantiers entrepris par le nouveau vice-rectorat afin de procéder à la mise en œuvre du Plan d'action et de répondre aux demandes de la communauté universitaire. Les trois secteurs d'activité névralgiques que sont la vie en français, les programmes universitaires et la recherche, ainsi que les services administratifs et facultaires sont au cœur de la mission de notre institution et du mandat particulier dont elle est investie en faveur de la francophonie.

Pour chacun des thèmes, une fiche a été préparée afin de contextualiser les discussions et dresser une série de questions pouvant être considérées par celles et ceux participant à la démarche (les fiches en question apparaissent à l'annexe B du présent rapport).

Sur cette base, trois séances virtuelles ont été tenues, chacune abordant l'un des trois thèmes liés à la francophonie. L'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, professeurs et chercheurs, membres du personnel administratif) a été invité à participer aux trois rencontres.

Durant les rencontres, les participants étaient invités à faire part de leurs préoccupations et à poser des questions, ce qui a ainsi permis aux représentants de l'Université de prendre des notes et d'offrir, le cas échéant, des informations contextuelles ou des pistes de réflexion.

Tous les membres de la communauté universitaire ont reçu une invitation, suivie d'un rappel, dans les deux langues officielles pour prendre part à ce dialogue. Les membres de la communauté universitaire ont aussi eu l'occasion de participer à un court sondage qualitatif non structuré en ligne, ce qui a permis d'en savoir davantage sur leurs opinions concernant les thèmes débattus. Il faut souligner que quelques mémoires ont également été reçus dans le cadre de ces consultations.

Au total, plus de 400 participants se sont inscrits afin de prendre part à ce dialogue sur la francophonie à l'Université d'Ottawa, certains ayant pris part à plus d'une séance. Ces consultations ont été l'occasion, pour certains membres de notre communauté, de rendre compte de leur expérience vécue, de leurs perceptions et de leurs attentes.

Le vice-rectorat, International et Francophonie, a abordé ces séances dans un esprit d'écoute et de dialogue, comme l'a préconisé le recteur lorsqu'il a annoncé la mise sur pied de ces consultations : « mobiliser les forces vives

francophones sur le campus afin de les écouter et de prendre la dimension de leurs rêves et de leurs espoirs ».

Ce rapport est donc une restitution des réflexions de certains membres de notre communauté. Par conséquent, il doit être pris pour ce qu'il est : une synthèse rapportant les perceptions et les représentations des membres de la communauté. La suite à donner à cet exercice est abordée dans la section « Conclusion » du présent rapport.

## 2.3 Le cadre législatif et administratif

Afin de contextualiser adéquatement les constats qui ont émané des consultations, il est utile de rappeler que l'Université d'Ottawa constitue un levier d'épanouissement indispensable pour les communautés franco-ontarienne, québécoise et franco-canadienne. Afin d'affirmer son identité et de protéger le fait français sur son campus, elle s'est dotée d'un arsenal législatif et réglementaire.

D'abord, l'article 4 de la *Loi de l'Université d'Ottawa* énonce que l'un des objectifs fondamentaux de l'institution est de « favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario. »

En appui à cet énoncé, l'Université a adopté un *Règlement sur le bilinguisme* qui précise, entre autres, qu'« il incombe à l'administration centrale, ses services généraux et les unités scolaires de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement en vue de réaliser l'égalité réelle de statut, droit et privilèges des deux langues officielles de l'Université d'Ottawa. » De plus, le règlement précise que le français a préséance sur l'anglais dans toutes les communications officielles de l'institution qui doit aussi offrir l'ensemble de ses services dans les deux langues de façon proactive.

Ensuite, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'officialisation de la désignation de l'Université d'Ottawa comme organisme assurant la prestation en français de l'ensemble de ses services aux étudiants et de ses programmes d'études de premier cycle (sauf certains programmes en génie et en sciences), en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario, garantit la pérennité du caractère francophone de l'Université, tout en protégeant la formation universitaire et les services aux étudiants en français. Cette désignation constitue donc une reconnaissance fondamentale de l'engagement de l'Université d'Ottawa envers la promotion, le rayonnement et le développement de la francophonie en Ontario, pour les générations à venir.

## 3.0 Faits saillants des consultations

Cette section du rapport présente les faits saillants qui ont émergé des trois consultations. L'objectif ici est de résumer les principales questions ou préoccupations qui ont été exprimées durant ces échanges et dont l'ensemble des parties prenantes qui travaillent à la mise en œuvre du Plan d'action devraient tenir compte, après analyse, dans leurs actions en vue de l'épanouissement de la francophonie à l'Université d'Ottawa. Cette synthèse a été produite avec l'aide de François Dumaine de la firme de recherche indépendante Prairie Research Associates à Ottawa. Le vice-rectorat, International et Francophonie, a retenu ses services afin d'obtenir un résumé impartial des principaux enjeux abordés lors de ces consultations.

### 3.1 La vie en français à l'Université d'Ottawa

#### Questions d'encadrement

La communauté a été invitée à s'exprimer sur une série de thèmes touchant à la vie en français sur le campus, notamment en tenant compte des éléments suivants :

- **Les valeurs** qui animent la francophonie à l'Université
- **Les stratégies** et les moyens pour améliorer l'expérience francophone sur le campus
- **L'engagement** de l'ensemble des membres de la communauté universitaire, incluant les francophiles.

#### Questions et défis soulevés

Lors de cette consultation, les personnes participantes ont fait ressortir plus de 60 questions et défis. Ces préoccupations se regroupent sous trois catégories principales : l'environnement institutionnel, l'expérience étudiante et la qualité de l'expérience d'apprentissage.

#### L'environnement institutionnel

Cet aspect touche aux règlements, aux pratiques et aux décisions concernant la gestion de l'Université et la façon

dont ces éléments façonnent l'environnement institutionnel du campus et la place qu'y occupent le français et la francophonie.

#### Les processus d'embauche

D'abord, plusieurs interventions ont porté sur les stratégies et les règlements entourant l'embauche des membres du corps professoral et du personnel administratif. Des préoccupations ont été soulevées concernant l'embauche de nombreux nouveaux membres du corps professoral, qui seraient entrés en poste sans qu'ils maîtrisent le français, réduisant ainsi la capacité des unités pédagogiques à offrir la formation dans les deux langues officielles. Du moins, c'est là le point de vue de certains participants, qui ajoutent que même au sein de l'administration centrale, il leur semble que la dotation de postes administratifs se fait sans égard au bilinguisme des candidats. Le sentiment de certains participants est que le bilinguisme est nécessaire afin que les titulaires des postes administratifs puissent adéquatement assumer les responsabilités liées à leurs fonctions conformément aux exigences sur le bilinguisme. L'approche actuelle est perçue par certains membres de la communauté comme étant problématique et préjudiciable à la francophonie institutionnelle, compte tenu de l'importance d'offrir l'ensemble des programmes dans les deux langues officielles et du droit qu'ont tous les étudiants de rédiger leurs travaux dans l'une ou l'autre des deux langues officielles.

Certains des participants ont en outre indiqué qu'il y aurait au sein de l'Université un préjugé favorable à l'embauche de chercheurs qui ont étudié dans les institutions anglo-saxonnes, au détriment de personnes formées dans les universités francophones canadiennes ou internationales.

#### Les services offerts par des tierces parties

Les participants ont également pointé du doigt plusieurs services du campus (p. ex. la restauration) qui sont offerts par des tierces parties avec qui l'Université signe des ententes. Selon eux, la mesure dans laquelle ces tierces

parties sont capables de communiquer dans les deux langues officielles joue un rôle important dans la création d'un environnement véritablement bilingue. Cette absence d'un bilinguisme effectif est caractérisée entre autres par : a) l'embauche de préposés unilingues anglophones qui ne peuvent servir la clientèle francophone; b) l'affichage public et la publicité commerciale des produits et des services en magasin en anglais seulement. Durant les consultations, quelques participants ont souligné que la capacité de communiquer en français du personnel embauché par des tierces parties fait parfois défaut et mériterait d'être mieux encadrée.

## **La perception du français et de la francophonie**

La compréhension et l'appréciation du fait français à l'Université sont essentielles pour que l'on puisse atteindre les objectifs de l'Université contenus dans son plan stratégique *Transformation 2030* et dans la mission fondamentale de l'Université, énoncée dans sa loi constitutive.

Durant les consultations, d'importantes préoccupations ont été soulevées par certains participants sur ce qu'ils perçoivent comme des propos irrespectueux et parfois dénigrants envers les francophones ou la francophonie plus généralement. Plusieurs ont évoqué l'émergence d'une francophobie qui, selon eux, semble prendre ses aises, pour décrire des incidents qui se répètent de plus en plus fréquemment sur le campus. En clair, la communauté a le sentiment que la francophonie fait parfois l'objet d'une certaine hostilité, ce qui conduirait certains à penser qu'une réflexion à l'échelle de l'Université est nécessaire. Pour eux, l'enjeu dépasserait la seule question linguistique.

Pour certains participants qui se sont exprimés durant cette consultation, ces actes de discrimination fondés sur la langue peuvent découler d'une incompréhension de la mission même de l'Université à l'égard de la francophonie et de la valeur ajoutée qu'elle apporte à l'expérience universitaire.

## **L'expérience étudiante**

C'est en grande partie dans la salle de cours que se vit pleinement la francophonie à l'Université.

Cependant, quelques participants ont rapporté qu'à l'heure actuelle, les choix de cours en français posent un problème dans certains programmes. Ils ont relevé que des cours ne seraient parfois pas disponibles en français ou ne seraient offerts qu'à des intervalles éloignés, ce qui ne permet pas aux étudiants suivre leur cursus dans

les délais requis. Ceci est une source de stress sur le plan financier pour les étudiants francophones, qui s'inquiètent de devoir assumer des frais supplémentaires de scolarité et de logement et de subir des pertes salariales. Ces participants signalent également que de nombreux étudiants seraient contraints de suivre des cours en anglais, ou que parfois des plages horaires peu commodes limiteraient considérablement l'accès aux cours en français. De fait, les défis liés à l'accès à des cours en français sont un enjeu récurrent durant ces consultations. Ce thème est d'ailleurs abordé plus en détail dans la prochaine sous-section sur les programmes universitaires et la recherche en français.

Les participants ont également établi un lien étroit entre cet enjeu et le matériel utilisé en cours, qui ne serait pas toujours disponible en français, incluant certains logiciels. Pour certains participants, ces défis réduisent considérablement la qualité de l'expérience étudiante pour les francophones et créeraient, malheureusement deux catégories d'étudiants qui n'auraient tout simplement pas les mêmes droits.

Certaines préoccupations ont aussi été soulevées par rapport à l'intention de l'Université d'offrir des programmes d'immersion en anglais destinés aux étudiants francophones. Les participants ont en outre reconnu que la promotion du bilinguisme est importante, mais sont d'avis qu'elle ne devrait pas se faire au détriment de la présence du français sur le campus, où l'on retrouve actuellement environ 13 000 étudiants francophones aux études sur une population étudiante totale d'environ 45 000 étudiants.

Enfin, des participants ont attiré l'attention des représentants de la haute direction sur la nécessité de sensibiliser davantage les étudiants internationaux à la dimension francophone de l'Université et à sa mission historique envers la francophonie.

## **La qualité de l'expérience d'apprentissage**

Pour ce qui est de la qualité de l'expérience d'apprentissage, certains participants ont souligné qu'en vertu du *Règlement sur le bilinguisme*, l'Université devrait appuyer convenablement son corps professoral afin qu'il dispose d'un niveau de connaissance exigé dans les deux langues officielles. Durant les consultations, ils ont fait remarquer que l'Université pourrait en faire davantage pour informer son corps professoral sur les règlements universitaires qui visent à favoriser l'usage des deux langues officielles en salle de cours, en portant une attention particulière aux professeurs à temps partiel.

En plus de la formation linguistique, les participants ont suggéré la nécessité d'offrir d'autres formes d'appui telle qu'une formation sur les obligations juridiques et réglementaires de l'Université d'Ottawa envers la francophonie, dans l'objectif d'informer et de sensibiliser l'ensemble de la communauté universitaire sur les obligations et les droits liés à la francophonie.

## 3.2 Les programmes universitaires et la recherche en français

### Questions d'encadrement

Les participants ont été invités à se pencher de façon plus particulière sur les programmes universitaires offerts en français et sur la recherche en français. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Les stratégies et les approches permettant aux étudiants de vivre une expérience universitaire pleine et enrichissante en français en matière d'apprentissage;
- Les stratégies et les approches pour valoriser davantage la recherche effectuée en français et la recherche qui a pour objet même la francophonie;
- Les collaborations les plus porteuses pour enrichir l'enseignement et la recherche en français.

### Questions et défis soulevés

Plus de 75 questions et défis ont été mis en évidence par celles et ceux qui ont pris part à cette deuxième consultation. Ces préoccupations peuvent se regrouper en trois catégories principales : les choix de cours offerts en français, le profil linguistique du corps professoral, ainsi que la valorisation et les défis de la recherche en français.

#### Les choix de cours en français

Déjà soulevée lors des discussions sur la vie en français à l'Université, la question des choix de cours en français est revenue en force lors des discussions sur les programmes universitaires. La communauté universitaire semble de toute évidence accorder une grande importance à cette question.

#### Les programmes d'étude

Tout d'abord, certains participants ont rappelé qu'il ne serait pas toujours possible de suivre intégralement un programme d'études de premier cycle uniquement en

français en dépit du fait que plusieurs programmes sont désignés en vertu de la *Loi sur les services en français* de l'Ontario (LSFO). Selon ces participants, cette problématique s'appliquerait autant à certains programmes réguliers qu'à certains programmes du Régime coop.

D'autres aspects ont été soulevés, notamment le manque de cours en français, qui compromettrait même la capacité de certains étudiants de maintenir leur admissibilité aux bourses qui leur ont été attribuées en vertu de leur statut de francophones.

Bien que l'Université soit désignée comme organisme offrant des services en français en vertu de la LSFO pour ce qui est des programmes de premier cycle en français, la communauté aurait pourtant l'impression persistante qu'il est toujours difficile dans certaines facultés de terminer ses études en français.

De plus, des participants ont posé la question à savoir pourquoi les programmes de sciences et de génie avaient été exclus de cette désignation.

Certaines personnes ont en outre souligné des défis d'accès à des cours en français, qui s'appliqueraient également à certains programmes de deuxième cycle. Elles souhaiteraient par ailleurs que la désignation accordée à l'Université en vertu de la *Loi sur les services en français* s'étende également aux programmes des études supérieures.

Enfin, comme il a été mentionné précédemment, certaines personnes ont rapporté que les professeurs n'accepteraient pas que des travaux soient remis en français dans des cours offerts en anglais, rappelant que cela contrevient aux dispositions du *Règlement sur le bilinguisme* de l'Université.

#### La création de nouveaux programmes exclusivement en anglais

Certaines des personnes présentes ont exprimé leur inquiétude concernant les choix de cours en français et elles n'ont pas manqué de souligner durant les consultations que plusieurs programmes récemment approuvés par le Sénat de l'Université seraient exclusivement offerts en anglais. Pour elles, cette situation fragiliserait cruellement la francophonie.

#### La masse critique d'étudiantes et d'étudiants francophones

La capacité d'offrir des cours en français est en partie liée à la présence d'une masse critique d'étudiants francophones sur le campus. À ce sujet, quelques participants

ont posé des questions durant les consultations afin de mieux comprendre les objectifs de l'Université en matière de recrutement d'étudiants francophones, notamment les francophones internationaux, et la proportion souhaitée de francophones aux études sur le campus.

En l'absence de cette masse critique, ceux-ci ont signalé que les classes à petits effectifs semblent définitivement annulées ou placées dans des plages horaires défavorables, ce qui selon eux créerait un cercle vicieux qui peut mener à une diminution de l'offre de cours en français.

D'autres participants ont souligné que si l'Université a réussi à diversifier son recrutement d'étudiants francophones et francophiles, le déséquilibre linguistique resterait un chantier inachevé sur le campus, parce que certaines facultés ne sembleraient pas être au diapason.

### **Le profil linguistique du corps professoral**

La capacité de l'Université d'offrir des programmes en français est directement liée aux compétences linguistiques de son corps professoral.

Durant les consultations, certains participants ont signalé que l'Université continuerait de recruter des professeurs qui ne maîtrisent pas le français. Non seulement ces participants ont exprimé le souhait qu'il y ait davantage de professeurs bilingues, mais ils ont insisté pour que cette reconnaissance du fait français aille au-delà de la question linguistique. Ceci est d'autant plus important à leur avis que le corps professoral devrait être sensible non seulement à la langue, mais aussi à la culture, aux besoins et aux aspirations de la communauté francophone.

C'est dans cet esprit qu'ils ont suggéré qu'il pourrait être utile de mieux définir les attentes de l'Université à l'endroit du corps professoral en ce qui a trait à la maîtrise de la langue française et à la compréhension de la culture francophone.

Enfin, il a été noté qu'il serait important de recruter davantage de professeurs autochtones francophones afin que les étudiants francophones puissent avoir la possibilité de bien comprendre les cultures autochtones et leurs approches liées aux savoirs.

### **La valorisation et les défis de la recherche en français**

Celles et ceux qui ont participé aux consultations ont rappelé toute l'importance du chantier de la valorisation de la recherche en français. Ils ont proposé que l'Université veille au bon fonctionnement de la chaîne de

connaissances en français, afin d'accompagner la nouvelle génération de chercheurs qui, pour être davantage pertinents et reconnus, sont de plus en plus soumis à des impératifs de formation et de publication en anglais. Ils estiment que ce dossier est prioritaire pour que l'Université puisse honorer sa mission fondamentale à l'égard de la francophonie.

D'un point de vue positif, les participants ont noté que l'Université compte déjà d'importantes réalisations à cet égard. L'évolution des Presses de l'Université d'Ottawa, la création du nouveau Collège des chaires de recherche sur le monde francophone, les divers centres de recherche sur la francophonie ainsi que l'ILOB contribuent déjà aux efforts de valorisation en cours.

Le partenariat Université d'Ottawa — Kanata-Nord dans le domaine des nouvelles technologies a été cité en exemple pour dénoncer ce que des participants ont perçu comme l'hégémonie et la prééminence de l'anglais dans la recherche scientifique dans l'immense majorité des initiatives institutionnelles. Les activités de recherche se dérouleraient exclusivement en anglais dans le cadre de ce partenariat.

D'autres ont signalé plusieurs incitatifs (l'importance plus grande accordée aux revues savantes en anglais, les facteurs d'impact comme indicateur de notoriété en recherche, etc.) qu'ils perçoivent comme pervers et qui nuiraient à la science en français et qui contribueraient, de ce fait, à une uniformisation des paradigmes de pensée et des modes de diffusion des connaissances. Ils croient que ce changement de paradigme n'a rien de banal et suggèrent que l'Université agisse de façon soutenue pour renverser ces tendances et pour permettre à la recherche francophone d'occuper une place égale à celle de la recherche anglophone.

### **Les Presses de l'Université d'Ottawa**

À titre de doyenne des presses universitaires de langue française et d'unique représentante des presses universitaires bilingues en Amérique du Nord, les Presses de l'Université d'Ottawa (PUO) jouent un rôle tout à fait unique dans la promotion de la recherche en français.

Plusieurs participants ont salué la contribution de cette institution, tout en souhaitant qu'elle puisse jouer un rôle accru non seulement dans la production savante en français, mais également dans la conception de matériel pédagogique répondant aux besoins de la communauté universitaire francophone.

À cette fin, les participants suggèrent que les PUO participent activement à toute stratégie de valorisation

de la recherche en français. Bien qu'une telle valorisation pose des défis, elle participerait aux avancées de la science en français et représenterait une démonstration concrète auprès des parties prenantes de l'Université, de son attachement à sa mission francophone.

### Les approches systémiques de valorisation

Les participants ont rappelé que la valorisation de la recherche en français est une démarche qui devrait s'insérer dans l'ensemble des opérations de l'Université.

Entre autres, ils proposent que l'Université reconnaisse la recherche effectuée en français lors de l'embauche et de la promotion des professeurs ainsi que le fait que les professeurs francophones sont souvent tenus de publier en français et en anglais afin de joindre l'ensemble des auditoires ciblés.

Certains participants attendent donc de l'Université qu'elle mette en œuvre une stratégie globale de valorisation de la recherche en français, incluant la recherche qui porte directement sur les différentes dimensions de la francophonie. Le français reste une langue importante dans la recherche en sciences humaines et les participants ont rappelé l'importance de réaffirmer qu'au-delà de l'outil de communication qu'elle représente, la langue française véhicule une façon particulière de penser le monde.

## 3.3 Les services administratifs et facultaires en français

### Questions d'encadrement

La dernière consultation a porté sur les services administratifs et facultaires. Les thèmes suivants ont été abordés :

- Le respect des obligations et des responsabilités imposées par le Règlement sur le bilinguisme et la désignation en vertu de la Loi sur les services en français;
- L'intégration des deux langues officielles dans les espaces d'apprentissage physiques et virtuels;
- L'accès à des outils technologiques bilingues;
- L'engagement des membres du personnel administratif envers la promotion du caractère bilingue de l'Université.

### Questions et défis soulevés

Près de 50 questions et défis ont été mis en lumière par celles et ceux qui ont pris part à la discussion. Ces préoccupations touchent les domaines des structures de gestion et de gouvernance, des communications et de la culture organisationnelle.

### Les structures de gestion et de gouvernance

Plusieurs dimensions de la gouvernance de la francophonie à l'Université ont été abordées durant les consultations. En toile de fond se trouve la Partie II du *Règlement sur le bilinguisme*, qui stipule que l'administration centrale et les services généraux doivent exercer leurs activités dans les deux langues officielles et que celles et ceux participant à ces activités ont le droit de s'exprimer dans l'une ou l'autre langue officielle.

D'abord, certains participants ont souligné que les exigences linguistiques des personnes occupant des postes de gestion ne seraient pas claires. À leur avis, ce manque de clarté aurait donné lieu à des situations difficilement justifiables qui auraient facilité l'embauche de personnes qui ne maîtrisent pas le français au sein de la hiérarchie de l'Université.

Selon ces participants, il serait urgent de revoir les outils de présélection et de sélection afin que l'évaluation des compétences linguistiques soit intégrée plus systématiquement au processus d'embauche. Du point de vue de certains membres de la communauté, l'objectif n'est pas uniquement de s'assurer que les gestionnaires sont en mesure de s'exprimer en français, mais aussi de veiller à ce que chaque titulaire d'un poste de gestion à l'Université comprenne les responsabilités qui sont les siennes ainsi que les obligations qui en découlent en matière de francophonie institutionnelle. En outre, il a été suggéré que chaque gestionnaire œuvre à appuyer le rayonnement de la francophonie tant dans les programmes que dans les services qui relèvent de ses attributions.

La question relative à l'usage du français dans les réunions internes des équipes du personnel administratif et du corps professoral a été également soulevée. Des participants estiment que parce que plusieurs membres de la communauté universitaire ne parlent ni ne comprennent le français, nombreux sont les francophones qui ne voudraient plus s'exprimer en français, ce qui toucherait non seulement le droit de s'exprimer en français, mais aussi l'assurance de pouvoir être compris et que les interventions soient prises en compte.

En clair, ils sont d'avis que le bilinguisme à l'Université d'Ottawa présenterait encore de nombreux défis, qu'il s'agisse des communications internes, des réunions de travail et même des processus clés comme les évaluations de rendement.

Enfin, des participants ont rappelé l'importance d'inclure les tierces parties offrant des services sur le campus dans toute stratégie de valorisation de la francophonie dans les services administratifs, puisqu'ils agissent au nom de l'Université.

### **Les communications**

L'élargissement considérable des moyens de communication, y compris tout particulièrement les médias sociaux et les communications électroniques, a également été soulevé dans les témoignages de certains participants, qui y voient d'importants défis pour l'Université.

Pour les communications, ils signalent que le bilinguisme et la préséance du français ne seraient pas toujours respectés, et ce, qu'il s'agisse de communications internes, de courriels ou de documents administratifs (p. ex. une description de poste), parfois distribués exclusivement en anglais.

Toujours sur la question des communications, certains ont mis en relief l'importance pour l'Université d'adopter des lignes directrices sur les formulations neutres en français, que certains considèrent comme étant un sujet particulièrement important en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

Enfin, plusieurs ont rapporté des défis relatifs à l'accès à des logiciels et à des plateformes technologiques qui fonctionnent dans les deux langues officielles. Tout en reconnaissant que certains progrès ont pu être accomplis dans ce domaine, ils souhaitent que l'Université fasse mieux.

### **La culture organisationnelle**

Les participants aux consultations ont rappelé l'importance de sensibiliser l'ensemble du personnel administratif à la mission francophone de l'Université et au rôle clé qu'elle joue dans la valorisation du français et de la francophonie sur le campus.

Ils suggèrent que l'Université déploie des efforts de promotion et d'engagement pour que le personnel administratif puisse jouer le rôle qui lui revient en ce qui a trait à la valorisation de la francophonie à l'Université.

## 4.0 Financement et imputabilité : autres enjeux transversaux

Tout au long des consultations, d'autres thématiques transversales ont émergé, reconnues par de nombreux participants comme étant essentielles au rayonnement de la francophonie à l'Université d'Ottawa : l'allocation de fonds pour réaliser les ambitions institutionnelles en matière de francophonie et l'adoption d'un cadre d'imputabilité.

On retiendra de ces échanges que l'Université d'Ottawa devra prendre davantage de mesures positives en matière de financement pour favoriser l'épanouissement de la francophonie et pour en appuyer le développement ainsi que pour promouvoir la pleine reconnaissance du français au sein de sa communauté.

Les participants ont également insisté sur le fait que la responsabilité de la francophonie incombe directement à la haute direction et non seulement au nouveau vice-recteur, International et Francophonie. Par conséquent, la haute direction devrait faire preuve de plus de leadership en accordant une plus grande visibilité à ce chantier, en mettant en place des mesures qui lui permettront d'exercer un meilleur contrôle sur ses engagements en la matière et, finalement, en rendant tous les cadres imputables.

Il convient de souligner que ces deux thématiques ont émergé des échanges lors des consultations et qu'elles n'ont pas fait précisément l'objet de fiches de discussion.

### 4.1 Le financement de la francophonie à l'Université d'Ottawa

Certains participants se sont interrogés sur l'utilisation des fonds des gouvernements fédéral et provincial destinés à la francophonie à l'Université. D'autres voudraient en savoir davantage sur la façon dont la subvention provinciale et les droits de scolarité payés par les étudiants francophones canadiens et internationaux ont été utilisés par l'Université pour appuyer et rehausser la prestation des programmes et des services en français.

En outre, certains participants se sont questionnés sur la répartition des fonds destinés à la francophonie dans les

budgets des différents vice-rectorats, y compris ceux des facultés.

Enfin, la question des fonds consacrés à la mise en œuvre des actions structurelles et spécifiques du Plan d'action pour la francophonie a été soulevée. Certains ont déploré qu'une enveloppe budgétaire n'ait pas été annoncée pour appuyer la réalisation des 41 recommandations du Plan d'action, un manque de ressources qui, de leur avis, engendre des délais inacceptables, trois ans après la publication du plan.

Si, pour les participants, la création du nouveau vice-rectorat, International et Francophonie, présage un renouveau de la francophonie institutionnelle, d'aucuns se sont interrogés sur la pertinence des ressources humaines et financières allouées à ce nouveau vice-rectorat, considérant par ailleurs tous les chantiers en attente.

Au-delà de ces commentaires et de ces observations, certains participants ont ajouté que l'enjeu du financement de la francophonie est, sans conteste, crucial pour le développement d'une francophonie forte au sein d'un établissement bilingue. Il ressort de leurs observations que ce défi est intimement lié à celui de la reconnaissance, c'est-à-dire que le financement reflète la prise en compte par l'Université des francophones, de leurs aspirations légitimes et de leurs revendications.

Des participants ont souhaité que la notion d'égalité réelle entre les deux communautés linguistiques au sein de l'écosystème de l'Université devienne une priorité au cours des mois à venir. Or, dans le contexte qui prévaut actuellement à l'Université d'Ottawa, des voix parmi les personnes consultées sont d'avis que l'insuffisante allocation de ressources en matière de francophonie pénalise dans les faits une tranche importante de la communauté universitaire.

Bien qu'un plaidoyer en faveur d'un financement accru des établissements francophones et bilingues dans un contexte minoritaire auprès des gouvernements fédéral et provincial s'impose, de l'avis de certaines personnes consultées, l'Université d'Ottawa devrait démontrer qu'elle joue convenablement son rôle pour soutenir la francophonie, et ce, avec ses ressources existantes, en procédant à une

allocation optimale des budgets pour soutenir la francophonie. Ceci permettrait par la même occasion d'ouvrir le débat parmi les responsables des programmes et des services administratifs, au sujet des écarts à combler pour répondre aux besoins et pour rééquilibrer les services entre les deux communautés linguistiques. Ces discussions seront essentielles pour préciser les demandes qui devront être adressées aux deux paliers de gouvernement, dans le contexte d'un établissement postsecondaire bilingue, qui a des obligations à l'endroit des communautés francophones en situation linguistique minoritaire, en vertu de sa charte constitutive.

## 4.2 L'importance d'une responsabilisation accrue

Des participants ont fait remarquer que l'Université d'Ottawa est fortement décentralisée et que certaines équipes travaillent en silos. Ainsi, la place accordée au fait français varie grandement d'un service à un autre ou d'une faculté à une autre. Si des participants reconnaissent la bonne volonté de certains gestionnaires, ils ont rappelé que les administrations précédentes n'ont pas réussi à créer une culture organisationnelle axée sur le respect des obligations linguistiques et sur la responsabilisation des gestionnaires à cet égard. Pour plusieurs, de nombreux membres de la haute direction ne semblent toujours pas conscients de leurs responsabilités. Des participants ont noté un manque de sensibilisation à la promotion et au respect de la dualité linguistique. Certains ont rapporté qu'étudiants, membres du personnel administratif et professeurs francophones ne se prévalent pas toujours de leurs droits et ils expliquent cette situation par le fait que la culture organisationnelle n'est pas propice à l'utilisation du français dans plusieurs activités, y compris dans les réunions d'équipe et dans l'échange d'information à l'interne.

La promotion de la langue française et de la francophonie constitue la pierre angulaire de l'Université. Ces deux éléments sont régis par le *Règlement sur le bilinguisme*, gardien et protecteur de la langue française à l'Université d'Ottawa depuis 1974. Pourtant, certains participants notent que ce règlement est régulièrement occulté dans les décisions et dans les pratiques de l'Université, en particulier lors de l'embauche d'employés unilingues anglophones dans des postes désignés bilingues. Nombre de doléances et de revendications exprimées lors des consultations le rappellent. Selon eux, de toute évidence, pour concrétiser la mission francophone de l'Université, il est indispensable que les instances et les gestionnaires soient responsabilisés et aient l'obligation de rendre des comptes.

Dans la perspective de promouvoir un changement de culture à la fois durable et véritable au sein des services et

des programmes de l'Université, plusieurs intervenants en appellent à une plus grande responsabilisation des gestionnaires. Le souhait exprimé est que l'Université tienne compte davantage des besoins de la francophonie dans tout ce qu'elle entreprend en vue de réaliser sa mission. Il a ainsi été convenu que l'établissement d'un cadre d'imputabilité favoriserait une meilleure reddition de comptes à l'égard de la francophonie de façon générale, et plus particulièrement en ce qui a trait à la mise en œuvre des recommandations du Plan d'action pour la francophonie, afin que celui-ci ne reste pas seulement une déclaration de bonnes intentions. C'est dans cette perspective que des participants ont proposé d'inclure dans les objectifs de rendement des gestionnaires de services et de programmes ainsi que des membres de la haute direction de l'Université l'objectif de travailler à la mise en œuvre des recommandations relatives à l'avancement de la francophonie qui visent leurs secteurs, en consultation avec le vice-rectorat, International et Francophonie, de même qu'avec le nouveau Conseil des services et programmes en français, qui relève du Sénat de l'Université. Cette mesure favoriserait notamment l'utilisation des outils et des mécanismes d'évaluation du rendement pour appuyer et même pour mesurer l'atteinte des résultats du Plan d'action, et faciliter ainsi le changement de culture qui s'impose dans les circonstances.

Enfin, des participants croient que certaines décisions institutionnelles relatives au lancement de nouveaux programmes ont réduit la présence des francophones sur le campus, alors qu'elles auraient pu soutenir davantage une plus grande égalité des étudiants francophones et anglophones, afin de renforcer l'expérience des étudiants des deux groupes linguistiques. De plus, certains mettent en doute les avantages de la désignation de l'Université d'Ottawa comme organisme offrant des services en français, en vertu de la *Loi sur les services en français*, si un cadre d'imputabilité pour l'offre des programmes de premier cycle et des services en français aux étudiants n'est pas mis en place.

## 5.0 Conclusion

La réponse qu'a offert la communauté universitaire au souhait du recteur de voir le vice-recteur, International et Francophonie, mobiliser les forces vives francophones sur le campus afin de les écouter et de prendre la dimension de leurs rêves et de leurs espoirs, reflète l'importance accordée à cette question. Plus de 400 personnes se sont inscrites aux séances et ont soulevé plus de 185 questions et partagé leurs préoccupations en lien avec la vie en français sur le campus, l'accessibilité à des programmes universitaires et à la recherche en français ainsi qu'à l'offre de services administratifs et facultaires en français.

La communauté universitaire a pu, dans le cadre de ces consultations, profiter de 5 heures d'échanges pour faire entendre ses préoccupations, réitérer ses doléances, mettre en exergue certains sujets inexplorés, et enfin, dire tout son espoir de voir le nouveau cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, faire avancer la cause de la francophonie à l'échelle de l'Université.

Plusieurs messages clés émergent au terme de ces consultations.

//

Les enjeux mis en relief dans le Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa

Plusieurs des thématiques qui ont fait l'objet des trois consultations (la vie en français sur le campus, l'accessibilité aux programmes en français, la publication et la recherche en français ainsi que la prestation de services administratifs et facultaires en français) apparaissent d'une façon ou d'une autre dans le Plan d'action pour la francophonie et ont fait l'objet de recommandations précises.

Les discussions tenues durant les consultations ont été franches, courtoises et directes, et elles démontrent qu'au-delà des progrès accomplis à ce jour dans la mise en œuvre des mesures recommandées dans le Plan d'action, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir et bien des initiatives à en œuvre.

Si, depuis 2019, le contexte de la francophonie institutionnelle a quelque peu évolué, une constante demeure cependant : l'Université d'Ottawa reste une institution unique qui, en raison de sa vocation d'université bilingue, a un rôle à jouer dans la mouvance de l'enseignement supérieur au sein de la francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Bien que l'Université d'Ottawa ne soit pas la seule institution hors Québec qui ait pour mandat de soutenir et d'enrichir la francophonie, sa longue histoire, sa taille et sa présence au cœur de la capitale du Canada, pays du G7, lui imposent une responsabilité particulière.

//

Remise à l'ordre du jour d'autres défis occultés par les enjeux dominants

Bien que le français fasse partie intégrante de l'histoire de l'Université d'Ottawa et que les francophones soient à l'origine de la création de l'institution, de l'avis de plusieurs participants, la langue française aurait été reléguée au second plan dans l'architecture et le fonctionnement même de l'Université.

Nombreuses sont les personnes qui ont profité de ce dialogue pour mettre en lumière d'autres enjeux qui n'apparaissent pas jusqu'ici dans le Plan d'action pour la francophonie. Certains perçoivent encore le fait français à l'Université d'Ottawa comme un luxe et le fonctionnement de l'institution serait jalonné d'incidents multiples où les droits des francophones au mieux suscitent l'indifférence

et font l'objet de railleries diverses, et au pire, sont carrément bafoués dans certains milieux. D'aucuns évoquent même l'émergence de discours francophobes qui exacerbent les sensibilités et fragilisent les efforts de préservation de certains acquis en matière de francophonie institutionnelle.

Ce sentiment d'injustice suscite incompréhension et colère chez certains participants qui jugent que cette situation contredit la mission même de l'Université et constitue un déni de la valeur ajoutée que représente le fait français à l'Université d'Ottawa axée l'idée même de l'égalité linguistique du français et de l'anglais.

De plus, parce qu'ils représentent une tranche importante de la communauté universitaire et de ses ambassadeurs, les étudiants internationaux doivent être davantage sensibilisés à la dimension francophone de l'Université et à sa mission historique à l'égard de la langue française. Si nombre de ces étudiants choisissent l'Université d'Ottawa en raison de son bilinguisme, ils auraient très peu l'occasion de contribuer à l'enrichissement de cette culture francophone. Une réflexion s'avère donc nécessaire sur la possibilité de créer des espaces communautaires et des événements culturels afin de favoriser l'intégration des étudiants internationaux et leur participation sociale et culturelle sur le campus, en tenant compte des marques identitaires et de leurs intersections.

Certains membres de la communauté universitaire ont clairement indiqué s'attendre à ce que le cabinet du nouveau vice-rectorat, International et Francophonie, conformément à son mandat, joue un rôle important dans ces divers chantiers. Son premier titulaire a indiqué vouloir ouvrir de nouveaux chapitres en francophonie institutionnelle et « espère pouvoir rapidement donner le ton en remplaçant le doute par l'action et la transaction par la transformation ».

Il importe toutefois de souligner qu'une unité ne peut à elle seule porter sur ses épaules la responsabilité de la francophonie sur le campus. En effet, la francophonie demeure une responsabilité transversale, qui implique diverses parties prenantes et qui requiert un cadre d'imputabilité et une mobilisation sans compromis, de moyens financiers et humains conséquents.

“

De l'importance d'une mobilisation de moyens financiers et humains

Le rapport d'étape met en relief les progrès réalisés depuis 2019 et dresse la liste des nombreux chantiers en cours ou qu'il reste à entreprendre. La réalisation de ces projets nécessite la mobilisation d'importants moyens financiers et humains sans lesquels la francophonie à l'Université d'Ottawa sera condamnée à rester au mieux un vœu pieux et une déclaration de belles intentions.

Plusieurs chantiers comme la formation sur le bilinguisme, l'augmentation de l'offre de programmes en français au premier cycle, l'élargissement de la *Loi sur les services en français aux programmes* de cycles supérieurs, la dynamisation de la production de communications bilingues, le renforcement des liens avec les autres acteurs de la francophonie dans le respect de leur diversité, afin d'accroître la présence et l'influence de l'Université, exigeront que les budgets appropriés leur soient alloués.

Parce qu'il faut soutenir en priorité des projets porteurs et structurants qui donneront à la communauté universitaire les moyens tangibles et durables de consolider le statut du français à l'Université d'Ottawa, l'enjeu du financement serait, d'une part, crucial pour le développement d'une francophonie forte et, d'autre part, il serait intimement lié à celui de la reconnaissance, le financement reflétant la reconnaissance qu'accorde l'Université aux francophones, à leurs aspirations légitimes et à leurs revendications.

“

Vers un renouveau de la francophonie

Il ressort de ces échanges qu'il subsiste au sein d'une partie de la communauté un sentiment de fragilité du fait français sur le campus, tant en ce qui touche les programmes universitaires ainsi que la disponibilité des ressources nécessaires à l'enseignement et à l'apprentissage qu'en ce qui concerne la prestation des services. Selon elle, des mesures fortes devront être prises pour que la francophonie soit mieux valorisée au sein de l'Université.

Les événements qui ont conduit à ce dialogue sur la francophonie doivent pouvoir faire émerger quelque chose de nouveau. Au-delà des leçons apprises et des bilans à faire, il y a indéniablement aussi de grandes occasions à saisir, notamment pour faire les choses autrement, pour contester le statu quo et pour contribuer à un renouveau en matière de francophonie.

## **Prochaines étapes**

Au cours des semaines et des mois à venir, le cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, poursuivra les consultations avec les parties prenantes de la communauté au sein des diverses instances de la gouvernance de la francophonie à l'Université d'Ottawa, afin de donner une suite concrète à plusieurs des idées phares de ce rapport.

Il s'agira de collecter des données et de procéder à des analyses rigoureuses et documentées afin de déterminer si les perceptions de certains membres de la communauté et les expériences vécues par d'autres relèvent de cas isolés ou si, à l'inverse, elles traduisent un problème structurel auquel l'Université devra apporter une réponse énergique et sans compromis.

Au nom de l'Université d'Ottawa, le vice-rectorat, International et Francophonie, tient à remercier toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ces consultations. C'est l'occasion de saluer la profondeur de leur engagement envers le rayonnement de la langue française et de la culture francophone, le dialogue interculturel et la diversité du monde.

# Annexe A

## Représentants de l'Université d'Ottawa

Les personnes suivantes ont participé aux consultations à titre de représentants de la haute direction de l'Université d'Ottawa.

### **Du cabinet du vice-recteur, International et Francophonie :**

- Sanni Yaya, vice-recteur, International et Francophonie;
- Yves Pelletier, vice-recteur associé, Francophonie.

### **Du cabinet de la provost et vice-rectrice aux affaires académiques :**

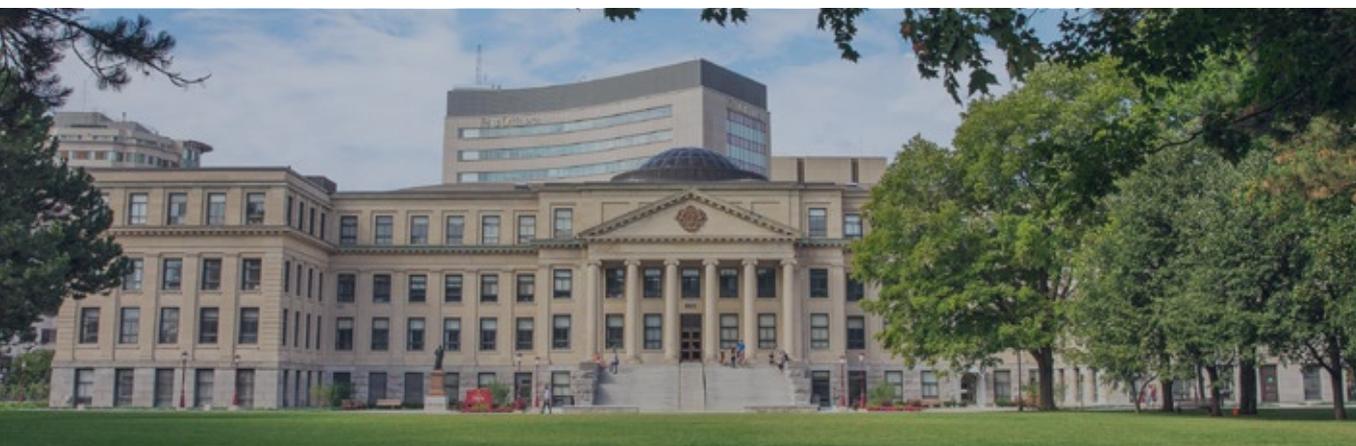
- Jill Scott, provost et vice-rectrice aux affaires académiques;
- Claire Turenne Sjolander, vice-provost aux études supérieures et postdoctorales;
- Aline Germain-Rutherford, vice-provost aux affaires académiques;
- Éric Bercier, vice-recteur associé aux affaires étudiantes.

### **Du cabinet du vice-recteur à la recherche :**

- Sylvain Charbonneau, vice-recteur, recherche;
- Martine Lagacé, vice-rectrice associée, promotion et développement de la recherche.

### **Du cabinet de la vice-rectrice aux finances et à l'administration :**

- Karina Adam, vice-rectrice associée, ressources humaines;
- Manon Dugal, directrice principale, ressources humaines.



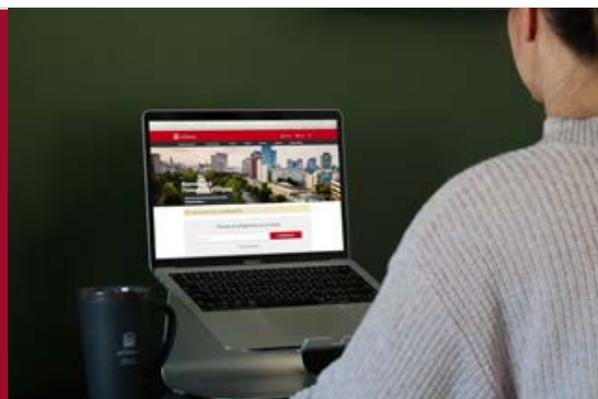
# Annexe B

## Fiches de discussion



# Consultations sur la francophonie

Mai 2021



## La vie en français à l'Université d'Ottawa

Depuis sa création en 1848, l'Université d'Ottawa a pour ambition de promouvoir la langue française et la culture francophone. Voilà pourquoi la francophonie est au cœur de sa mission, telle qu'inscrite dans sa loi constitutive et dans son [Règlement sur le bilinguisme](#). Cette mission a été entérinée par la désignation officielle de l'Université d'Ottawa en 2015 comme organisme public offrant des services en français, en vertu de la [Loi sur les services en français de l'Ontario](#).

Depuis 2019, notre Université s'est dotée d'un [Plan d'action pour la francophonie](#), qui, parallèlement à un état des lieux de la langue et de la culture en français sur le campus, propose des recommandations visant la réforme de la gouvernance de la francophonie, le renforcement de la présence et du rayonnement du français sur le campus, et une meilleure communication de la mission francophone de l'Université.

Notre campus est le lieu de vie d'une francophonie riche par la diversité des cultures et des identités qui composent notre communauté universitaire. En effet, la vie en français va bien au-delà de la langue de l'administration, de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche. Elle est présente dans les commerces, les activités culturelles et sportives, les activités sociales, etc.

Afin de mieux appuyer cette vie en français, l'Université a créé en 2011 le Carrefour francophone, qui se veut un espace d'accueil, d'échange et de diffusion pour les francophones et les francophiles. Notre campus renferme également des monuments dédiés à la francophonie, dont le dernier a été inauguré le 25 septembre 2013. Toutefois, si cette francophonie présente de nombreux atouts, elle fait également face à de nombreux défis. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour que s'épanouisse une francophonie pérenne et inclusive sur notre campus, et c'est ensemble que nous devons la porter vers les plus hauts sommets.

Pour ouvrir ce dialogue sur la vie en français à l'Université d'Ottawa, nous vous proposons une série de questions destinées à stimuler notre réflexion et à alimenter les débats.

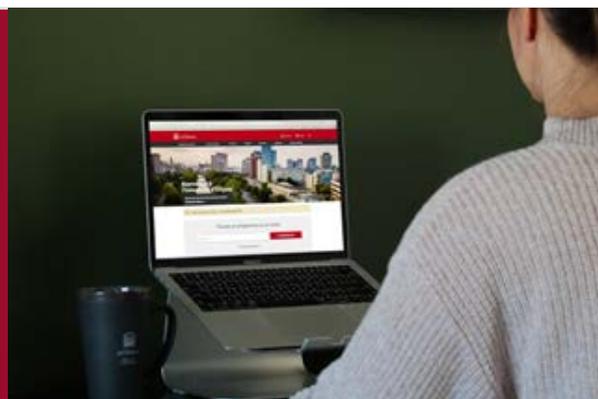
# Consultations sur la francophonie

## Questions proposées :

1. Quelles sont les valeurs les plus importantes qui nous rassemblent et témoignent de la richesse de nos francophonies et du dynamisme des cultures qui caractérisent notre vie communautaire et culturelle?
2. Comment l'Université peut-elle améliorer l'expérience de vie en français pour :
  - la communauté étudiante
  - le personnel administratif
  - le corps professoral
3. Par quels moyens l'Université peut-elle veiller à la qualité et à l'amélioration continue de la vie communautaire et culturelle en français?
4. Quelles activités culturelles l'Université devrait-elle organiser pour favoriser l'épanouissement social et intellectuel de sa communauté francophone et francophile?
5. L'Université devrait-elle instituer d'autres célébrations francophones en dehors de celles déjà existantes pour rendre hommage à la diversité de sa francophonie?
6. Comment l'Université peut-elle optimiser l'espace et les ressources du Carrefour francophone, ou créer plus d'espaces physiques et virtuels, pour offrir aux francophones et aux francophiles un espace de vie dédié à la vie en français?
7. Comment l'Université peut-elle favoriser les rapprochements et le dialogue entre les diverses identités francophones du campus?
8. Que doit faire l'Université pour susciter le sentiment d'appartenance de ses francophones et francophiles, qu'ils soient de l'Ontario, du Canada ou de l'international?
9. Que doit faire l'Université d'Ottawa pour devenir une institution de choix pour les francophones et les francophiles qui voudraient y travailler, y étudier et y vivre?
10. Comment l'Université peut-elle favoriser la participation active des francophones dans la vie sur le campus?

# Consultations sur la francophonie

Mai 2021



## Les programmes universitaires et la recherche en français

Le [Règlement sur le bilinguisme](#) de l'Université d'Ottawa stipule dans son article 4 que « le caractère bilingue de l'Université se manifeste par le bilinguisme de ses programmes [...] de son corps professoral, de son personnel de soutien et de sa clientèle étudiante ». En obtenant sa désignation officielle d'organisme offrant des services en français, en vertu de la [Loi sur les services en français de l'Ontario](#) en 2015, notre institution vient renforcer son appui à la communauté francophone en ce qui a trait aux programmes universitaires et à la recherche en français.

En effet, cette désignation oblige tous les programmes de premier cycle de l'ensemble des facultés (à l'exception de ceux des facultés de génie et de sciences), à offrir des cours entièrement en français. Par ailleurs, le [Plan d'action pour la Francophonie](#) invite à faire un pas de plus en étendant la désignation à certains programmes des cycles supérieurs en vertu de cette même loi.

En 2020-2021, l'Université d'Ottawa offre 269 programmes de premier cycle et 100 programmes de cycles supérieurs en français, et une cinquantaine de programmes en sciences et génie partiellement en français. Plus de 13 000 étudiantes et étudiants francophones et 2 300 étudiantes et étudiants francophiles contribuent à la richesse et la diversité de notre campus.

Sur le plan de la recherche, les travaux et les publications de nos professeurs contribuent de façon essentielle à son rayonnement dans la francophonie ontarienne, canadienne et internationale.

Toutefois, les consultations qui ont mené au Plan d'action pour la francophonie de même que les préoccupations exprimées par l'entremise du mécanisme de plaintes linguistiques ont mis au jour des problématiques qui touchent entre autres le manque de cours obligatoires et de cours au choix en français. En outre, il apparaît très clairement que de nombreuses ressources pédagogiques, notamment du matériel et des logiciels destinés à l'enseignement sont disponibles uniquement en anglais. Des professeurs quant à eux déplorent l'absence de visibilité et de valorisation de la recherche qui se fait en français.

Pour ouvrir le dialogue sur les programmes universitaires et la recherche en français à l'Université d'Ottawa, nous vous proposons une série de questions destinées à stimuler notre réflexion et à alimenter les débats.

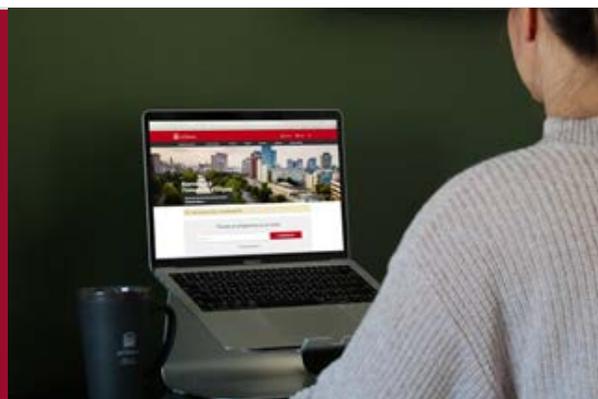
# Consultations sur la francophonie

## Questions proposées :

1. Quelles sont les valeurs les plus importantes qui nous rassemblent et témoignent de la richesse des francophonies et du dynamisme des cultures qui caractérisent l'enseignement, l'apprentissage et la recherche en français sur notre campus?
2. Que doit faire l'Université pour établir de meilleures conditions de réussite pour les francophones et francophiles qui étudient sur le campus?
3. Comment l'Université peut-elle assurer l'accès à un large éventail de cours en français?
4. Comment l'Université peut-elle accroître les possibilités d'apprentissage expérientiel dans des environnements professionnels francophones au niveau local, national et international?
5. Que doit mettre l'Université en œuvre pour accroître la disponibilité de ressources pédagogiques et la publication de manuels d'apprentissage en français?
6. Comment l'Université peut-elle optimiser les ressources des Presses de l'Université d'Ottawa pour multiplier les publications en français?
7. Comment l'Université peut-elle mieux exploiter le libre accès pour favoriser la diffusion des savoirs en français?
8. Comment l'Université peut-elle soutenir la collaboration interinstitutionnelle locale, nationale et internationale pour le développement de matériel didactique en français?
9. Quels moyens l'Université peut-elle mettre à la disposition de sa communauté recherche afin d'appuyer et de valoriser la recherche et la publication de savoirs scientifiques en français?
10. Comment l'Université peut-elle mettre de l'avant les enjeux de recherche sur les francophonies, tout en facilitant la création de collaborations et de partenariats dans ce domaine?
11. Comment l'Université peut-elle dynamiser l'enseignement et la recherche en français sur son campus?

# Consultations sur la francophonie

Mai 2021



## Les services administratifs et facultaires en français

Forte d'une communauté de près de 50 000 personnes, l'Université d'Ottawa est la plus grande institution d'enseignement supérieur bilingue (français-anglais) au monde. Avec ses dix facultés et ses 450 programmes d'études, elle appuie au niveau administratif et facultaire la communauté étudiante, le corps professoral ainsi que le personnel de soutien. Toutes ces personnes se côtoient pour contribuer, chacun à sa manière, à la grande mission de l'Université.

Un ensemble de services mobilisant des moyens humains, financiers, administratifs et organisationnels offrent l'appui nécessaire à la mise en œuvre des activités de ces différents secteurs.

Tous ces services sont depuis 2015 assujettis à la [Loi sur les services en français de l'Ontario](#), et ils sont également soumis au [Règlement sur le bilinguisme](#) de l'Université. En un mot, ils doivent être conformes aux obligations linguistiques de l'Université d'Ottawa, notamment en ce qui concerne les communications officielles, l'offre active des services en français, les outils informatiques et les espaces virtuels, les formations, la prestation de conseils dans des domaines d'expertise, etc.

Dans les faits, les services administratifs et facultaires pourraient bénéficier d'un meilleur appui et d'un encadrement plus adapté pour répondre aux obligations linguistiques, tout en favorisant une plus grande reddition de compte à l'égard de la loi et du règlement précités. À titre d'exemple, une formation sur le bilinguisme est en préparation afin de clarifier les devoirs et les obligations du personnel.

Le [Plan d'action pour la francophonie](#) constitue une motivation de plus pour que les facultés, départements, instituts et centres de recherche aussi bien que les services administratifs se responsabilisent collectivement, dans le but d'assurer la pérennité du fait français à l'Université d'Ottawa. Dans la foulée, le plan propose également des recommandations visant à réformer la gouvernance de la francophonie, à renforcer la présence et le rayonnement du français sur le campus, et à mieux communiquer la mission francophone de l'Université.

Pour ouvrir le dialogue sur les services administratifs et facultaires en français à l'Université d'Ottawa, nous vous proposons une série de questions destinées à stimuler notre réflexion et à alimenter les débats.

# Consultations sur la francophonie

## Questions proposées :

1. Quelles sont les valeurs les plus importantes qui nous rassemblent et témoignent de la richesse des francophonies et du dynamisme des cultures qui nous caractérisent?
2. Quelles sont les mesures que l'Université devrait mettre en place afin de respecter les obligations linguistiques inscrites dans la *Loi sur les services en français* de l'Ontario et dans son Règlement sur le bilinguisme en ce qui concerne la prestation quotidienne des services administratifs et facultaires?
3. Comment l'Université peut-elle garantir le bilinguisme intégral des outils et logiciels informatiques, des espaces d'apprentissage et d'enseignement virtuels, de même que les tutoriels, utilisés par l'ensemble de la communauté?
4. Comment assurer l'application efficace de la préséance de la langue française dans toutes les communications de l'Université et de ses services?
5. Comment l'Université peut-elle mieux responsabiliser les gestionnaires face à leurs obligations linguistiques dans la prestation des services?
6. Comment l'Université peut-elle enrichir les plateformes d'enseignement, d'administration et de recherche afin d'augmenter la présence et le rayonnement du français dans ces outils virtuels?
7. Comment l'Université peut-elle mobiliser les partenaires externes et les prestataires de services pour dynamiser l'offre active de service en français sur le campus?
8. Comment l'Université peut-elle susciter l'intérêt des membres de la communauté francophone à prendre une part active à l'amélioration de l'offre de service en français?
9. Quels moyens l'Université peut-elle déployer pour garantir la francisation de ses outils informatiques qui appuient la prestation de services administratifs, informatiques et financiers à sa communauté francophone?
10. Comment l'Université peut-elle favoriser l'échange de pratiques exemplaires en matière de francophonie entre ses différents services administratifs et facultaires?

# Annexe C

## Rapport d'étape du Plan d'action pour la francophonie (mai 2021)





MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN D'ACTION POUR LA FRANCOPHONIE  
À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA :  
RAPPORT D'ÉTAPE

MAI 2021

Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie



<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Mise en contexte</b>	<b>4</b>
<b>Sommaire</b> des grandes réalisations depuis le lancement du Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa	<b>6</b>
<b>Objectif 1</b> : Réformer la gouvernance de la francophonie à l'Université d'Ottawa	<b>9</b>
<b>Objectif 2</b> : Renforcer la présence et le rayonnement de la francophonie sur le campus	<b>13</b>
<b>Objectif 3</b> : Mieux communiquer la mission francophone de l'Université d'Ottawa	<b>23</b>

## TABLE DES MATIÈRES

# Avant-propos



Il y a dix mois, le Bureau des gouverneurs approuvait ma nomination à titre de premier vice-recteur, International et Francophonie, avec à la clé, l'ambitieuse tâche de promouvoir le rôle de chef de file de notre université au sein de la francophonie à l'échelle ontarienne, canadienne et internationale, et auprès de ses instances. Lors de mon entrée en fonction, j'avais souligné que l'Université d'Ottawa se distinguait par son appartenance à deux univers de première importance : celui des grandes universités de recherche et celui des rares institutions bilingues qui ont un rôle tout particulier à jouer au cœur de la mouvance de l'enseignement supérieur dans la francophonie canadienne et internationale. C'est pourquoi notre caractère francophone devait, à mon sens, être considéré comme un atout qui nous permet de nous distinguer et de nous définir.

Pour y parvenir, j'ai pris l'engagement de travailler à transformer le discours sur la francophonie au sein de notre institution, de façon à ce que cette francophonie soit davantage porteuse, dynamique et mobilisatrice, et qu'elle soit perçue comme une valeur ajoutée et un enrichissement pour notre communauté. La mise en œuvre sans délai des recommandations issues du Plan d'action pour la francophonie devrait nous permettre d'atteindre cet objectif. Mais entre-temps, la pandémie est passée par là : bien que certaines de nos priorités aient pu changer, la mise en œuvre du plan est demeurée au cœur de nos préoccupations.

Au-delà de cette crise sanitaire qui a bouleversé le monde entier, notre communauté universitaire a dû relever certains défis. Ces défis ont touché la communauté francophone de façon particulière, avec en toile de fond une série d'incidents qui ont défrayé la chronique et ébranlé celle-ci dans ses certitudes. Mais nous avons gardé le cap et travaillé pour faire en sorte que l'Université d'Ottawa puisse être davantage attentive aux besoins et aux préoccupations des francophones, tout en se révélant une véritable voie d'espérance.

Je souhaite profiter de ce dialogue sur la francophonie avec les acteurs de notre communauté pour rendre compte de nos actions dans la mise en œuvre du Plan d'action pour la francophonie, et vous les présenter en toute transparence. Vous remarquerez que les derniers mois furent particulièrement denses et que de nombreux chantiers ont avancé de façon concrète, dans le but de répondre à nos engagements. Toutefois, en dépit de cet effort soutenu, nous avons encore beaucoup à faire.

Je voudrais remercier toute mon équipe et toutes les forces vives de la francophonie sur le campus qui ont permis, grâce à leur énergie et leur détermination, de concrétiser ces actions fort nécessaires. La francophonie est une construction de tous les instants et elle se tisse chaque jour, avec la participation et l'adhésion de tous.

*Sanni Yaya*

Vice-recteur, International et Francophonie

# Mise en contexte

La francophonie est au cœur de la mission de l'Université d'Ottawa depuis sa création en 1848, elle est aussi inscrite dans sa loi constitutive de 1965, dans son Règlement sur le bilinguisme qui date de 1974 et dans sa désignation en 2015 en vertu de la *Loi sur les services en français de l'Ontario*.

L'Université s'est dotée en 2019 d'un *Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa* qui vise à réformer la gouvernance de la francophonie, renforcer la présence et le rayonnement du français sur le campus, et mieux communiquer la mission francophone de l'Université.

Ce plan d'action est l'œuvre d'un groupe de travail présidé par la professeure Linda Cardinal, qui a axé la réflexion sur les quatre principes directeurs que le recteur a articulés en 2018 :

- L'Université d'Ottawa à titre de plus vieille université bilingue de l'Amérique du Nord et de plus grande université bilingue au monde constitue un espace de vie intellectuelle en français;
- La francophonie constitue un levier important pour le positionnement stratégique de l'Université d'Ottawa sur la scène ontarienne, canadienne et internationale;
- La francophonie et le bilinguisme sont des vecteurs d'enrichissement pour l'ensemble de la communauté universitaire. Ces valeurs fortes définissent son action telle qu'énoncée dans *Destination 2020*;
- L'Université d'Ottawa affirme son engagement indéfectible envers le dialogue des langues et des cultures, et plus largement au sein du monde francophone.

Le comité a procédé à des consultations exhaustives afin de préparer son rapport. Il a invité le corps professoral, le personnel, les administrateurs et les étudiants à partager leurs réflexions et à formuler des recommandations sur la manière dont on peut renforcer la francophonie à l'Université d'Ottawa. Le rapport a été présenté au Groupe de travail le 12 décembre 2018, à la Commission permanente des affaires francophones le 13 décembre 2018, au Comité d'administration le 19 décembre 2018, au Sénat le 21 janvier 2019 et au Bureau des gouverneurs le 28 janvier 2019.

# Sommaire des grandes réalisations depuis le lancement du Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa

Le *Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa* fait une série de constats et dresse une liste de 41 actions structurantes.

Les pages qui suivent présentent un court historique et un tableau sommaire de l'état des lieux sur la mise en œuvre de chacune des recommandations, dont plusieurs ont abouti à des mesures très concrètes.

1

Le 9 décembre 2019, le Bureau des gouverneurs a approuvé la création d'un nouveau vice-rectorat, International et Francophonie (VRIF), qui s'est concrétisé par l'entrée en fonction en juillet 2020 du premier titulaire de ce poste, le professeur Sanni Yaya. Ce dernier a pour mandat de porter la vision de l'Université en matière de francophonie afin qu'elle occupe un rôle de premier plan sur la vaste scène interculturelle de la francophonie ontarienne, canadienne et internationale, tout en continuant à appuyer de manière indéfectible les communautés et les cultures francophones du monde. La création du nouveau vice-rectorat témoigne de la nécessité d'apporter une solution pérenne, plus robuste et mieux adaptée au contexte actuel et à nos aspirations en matière de francophonie institutionnelle. Il s'agit ultimement de permettre à l'Université d'atteindre les ambitieux objectifs énoncés dans son plan stratégique *Transformation 2030*. La francophonie est un dossier dont l'importance n'est plus à démontrer et qui doit être mené au plus haut niveau au sein de l'administration centrale.

2

Conformément à la recommandation du Plan d'action en ce qui a trait à la réforme de la gouvernance de la francophonie institutionnelle, la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles a été remplacée par une nouvelle instance composée des hauts responsables des services et programmes en français. Le Conseil des services et programmes en français a ainsi vu le jour et devrait permettre une meilleure reddition de comptes et une plus grande imputabilité en matière de francophonie. La première rencontre du Conseil a eu lieu en mai 2021.

**3**

Nous avons entrepris un examen de nos pratiques administratives et académiques de façon à améliorer et à préserver la qualité de l'expérience étudiante en français. Les questions relatives à l'offre des cours et leurs horaires, les outils pédagogiques, pour ne citer que celles-là, seront abordées. La vice-provost aux affaires académiques, la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales, le vice-recteur associé, Affaires étudiantes et le vice-recteur associé, Francophonie, travaillent de concert sur ces enjeux. Une première rencontre avec les associations étudiantes aura lieu en juin 2021.

**4**

Des progrès ont également été enregistrés dans le domaine de la recherche scientifique en français. Le nouveau programme des Chaires de recherche sur le monde francophone a été renouvelé dans un contexte où l'Université aspire à consolider sa place comme chef de file dans le domaine de la recherche sur les francophonies ontariennes, canadiennes et internationales. Regroupées au sein d'un Collège dirigé par le professeur Martin Meunier, ce programme compte maintenant trois chaires en francophonie ontarienne, trois chaires en francophonie canadienne, quatre chaires en francophonie internationales, une Chaire Mobilité francophone, et plus récemment, une première chaire Senghor octroyée par le Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie (RICSF).

**5**

Le cabinet du vice-recteur à la recherche et le Collège des Chaires de recherche sur le monde francophone ont établi de solides partenariats avec divers organismes nationaux et internationaux, (dont le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'Acfas, etc.), avec lesquels nous travaillerons à l'élaboration d'une stratégie de valorisation de la production des savoirs en français.

**6**

Le vice-recteur, International et Francophonie, a mis sur pied trois groupes de travail qui examineront, entre autres, les enjeux liés aux effectifs étudiants et au recrutement, y compris une table spécifiquement dédiée à la francophonie, présidée par la vice-rectrice associée, promotion et développement de la recherche. Diverses discussions avec les experts au sein de notre communauté et à l'externe ont présentement cours et visent à bonifier les stratégies pour le recrutement des francophones au Canada et à l'international. Ce groupe de travail va présenter une série d'actions structurantes pour appuyer le recrutement et la rétention des étudiants francophones. Au moins six rencontres du groupe de travail ont déjà eu lieu.

**7**

L'épanouissement de la langue et de la culture française au sein de notre communauté s'inscrit inévitablement au cœur d'une vie communautaire et culturelle dynamique. C'est pourquoi il importe de créer des espaces physique et virtuel d'échange et de dialogue, et de mettre également en place des activités et des initiatives qui font rayonner la francophonie et soulignent notre environnement culturel unique. À l'initiative du vice-rectorat, International et Francophonie, un groupe de travail a été mis sur pied, avec l'appui des équipes du vice-recteur associé, Francophonie, du vice-recteur associé, affaires étudiantes et la vice-rectrice associée, ressources humaines, afin de concrétiser sans délai cette ambition. Le comité a déjà tenu deux rencontres et proposera des actions concrètes avant la rentrée de septembre 2021.

**8**

L'équipe du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) travaille en étroite collaboration avec le vice-rectorat, International et Francophonie, pour améliorer les outils et les ressources pédagogiques en ligne de façon à les franciser. En l'absence d'outils en français de bonne qualité, l'adaptation d'outils originellement conçus en anglais à un environnement de travail francophone nécessite beaucoup d'effort. Les équipes du SAEA et du Registraire ont effectué les correctifs nécessaires à la francisation d'uOCampus et de Brightspace depuis le lancement de ces nouveaux outils.



Objectif #1 :  
**Renforcer la gouvernance de la francophonie  
à l'Université d'Ottawa**

# Plan d'action pour la francophonie

Ces tableaux offrent une mise à jour des actions structurantes et particulières depuis l'adoption du Plan d'action pour la francophonie jusqu'en mai 2021.

## Objectif #1 : Renforcer la gouvernance de la francophonie à l'Université d'Ottawa

### ACTIONS STRUCTURANTES

### MISE À JOUR

**1 >** Spécifier les rôles et les responsabilités de l'ensemble de la haute administration pour la francophonie.

L'équipe de direction de l'Université a réexaminé ses rôles et responsabilités en matière de francophonie. Le Bureau des gouverneurs a procédé à la création du poste de vice-recteur, International et Francophonie. Une nouvelle instance en matière de gouvernance de la francophonie est en place. Le nouveau Conseil des programmes et des services en français ainsi créé, remplace désormais le Comité permanent des affaires francophones, avec comme objectif une meilleure reddition de comptes et une plus grande imputabilité.



**2 >** Mettre en place un réseau interfacultaire de champions pour la francophonie dans une perspective inclusive visant toute la communauté universitaire.

Les attributions de ce nouveau réseau seront élaborées et approuvées par le Conseil des services et programmes en français.



**3 >** Mettre en place un mécanisme horizontal de concertation des employés administratifs pour la francophonie.

Les attributions de ce nouveau réseau seront élaborées et approuvées par le Conseil des services et programmes en français.



## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

**4 › Redéfinir le mandat de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles, son imputabilité, ses attributions et sa composition.**

Le Sénat a approuvé en octobre 2020 un nouveau mandat et une réforme de la gouvernance de la francophonie. Ces innovations ont permis de créer le Conseil des services et programmes en français.



**5 › Transformer la Table de concertation université et communauté francophone en un Comité consultatif du recteur sur la francophonie.**

L'équipe du VRIF a élaboré un nouveau mécanisme de consultation annuelle présidée par le recteur auprès des acteurs clés de la francophonie. La première consultation annuelle se tiendra en 2021-2022.



**6 › Octroyer des ressources et confier à un dirigeant principal de la francophonie et des services en français le mandat de porter la vision de l'Université pour la francophonie et la mise en œuvre du Plan d'action.**

La création du poste de vice-recteur, International et Francophonie, a mené à la mise en place d'un nouveau cabinet. L'octroi de nouvelles ressources a permis l'embauche d'un vice-recteur associé, Francophonie, d'une cheffe de cabinet, d'une directrice associée, marketing et communications et d'un deuxième conseiller en politiques linguistiques. Les derniers arrivés sont en poste depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021 et il est prévu que l'équipe continuera de croître au regard de l'importance du portefeuille.



## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

- 7 >** **Concevoir une lentille francophone qui s'appliquera à l'ensemble des opérations de l'Université.**

Plusieurs experts en francophonie de l'Université d'Ottawa ont contribué à l'ébauche d'une lentille francophone. Cette grille d'analyse différenciée sera utilisée dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de nouvelles politiques institutionnelles, ainsi que dans la prise de décision. Cette lentille francophone est présentement au cabinet de la Secrétaire générale de l'Université pour sa rétroaction. Un examen des moyens d'insérer cette lentille dans le Règlement sur le bilinguisme est en cours.

EN  
COURS

## ACTION PARTICULIÈRE

## MISE À JOUR

- 8 >** **Mettre à jour le rôle d'appui administratif à la Commission permanente de l'agent principal des politiques linguistiques.**

Le nouveau cabinet du vice-recteur, International et Francophonie, a demandé et obtenu la création d'un deuxième poste de conseiller principal en appui au mandat de cette nouvelle équipe de la francophonie, y compris l'appui au Conseil et de ses sous-comités.





Objectif #2 :  
**Renforcer la présence et le rayonnement  
de la francophonie sur le campus**

## Objectif #2 : Renforcer la présence et le rayonnement de la francophonie sur le campus

### ACTIONS STRUCTURANTES

### MISE À JOUR

**1 >** Créer et mettre en place un mécanisme permanent de concertation des étudiants dirigé par la vice-provost aux affaires académiques et la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales afin de poursuivre le dialogue sur la qualité de l'offre de cours, les horaires, les outils pédagogiques et tout autre sujet important pour la qualité de l'expérience étudiante en français.

**2 >** Mobiliser les parties prenantes, concevoir et mettre en place une stratégie globale et intégrée de développement et de gestion des effectifs pour le recrutement, le succès scolaire, l'offre de cours appropriée et la revitalisation des programmes en français, dont une stratégie de bourses pour dynamiser le recrutement d'étudiants francophones.

**3 >** Créer un groupe de recherche appliquée sur le développement et la gestion des effectifs francophones.

La vice-provost aux affaires académiques et la vice-provost aux études supérieures et postdoctorales, avec l'appui du vice-recteur associé, Affaires étudiantes et du vice-recteur associé, Francophonie, organisent une rencontre bisannuelle avec diverses parties prenantes, incluant les associations étudiantes afin d'examiner les questions liées à l'offre des cours, les horaires, les outils pédagogiques et l'expérience étudiante. La première rencontre aura lieu en juin 2021.

Le vice-recteur, International et Francophonie, a mis sur pied trois tables de consultation sur les effectifs étudiants et le recrutement, y compris une table dédiée à la francophonie, présidée par la vice-rectrice associée, Promotion et développement de la recherche. Ce groupe de travail va présenter une série d'actions structurantes pour appuyer le recrutement et la rétention des étudiants. Au moins six rencontres du groupe de travail ont déjà eu lieu.

Le VRIF, a lancé des discussions avec les unités clés sur le développement et la gestion des effectifs francophones. Ces discussions se tiennent avec les experts sur le campus et visent à bonifier les stratégies pour le recrutement des francophones au Canada et à l'international, en particulier aux études supérieures.

EN  
COURS

EN  
COURS



## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

**4 ›** Revoir la gouvernance du Carrefour francophone et lui allouer des ressources plus conséquentes pour faire rayonner le français sur le campus, incluant dans le cadre des activités de recrutement et d'accueil. Entre autres, octroyer les ressources nécessaires pour que le Carrefour francophone puisse promouvoir à plus grande échelle ses événements dans la Gazette, Le Gee, de même que dans les médias sociaux et le site internet de l'Université.

**5 ›** Renouveler le programme des chaires sur la francophonie tel que proposé dans le rapport du Comité de travail du vice-recteur aux études et du vice-recteur à la recherche.

Le VRIF a lancé un groupe de travail et convoqué des rencontres avec les équipes du vice-recteur associé, Affaires étudiantes et la vice-rectrice associée, Ressources humaines pour dynamiser la vie communautaire et culturelle en français sur le campus et dans les espaces virtuels de l'Université d'Ottawa. Deux rencontres ont déjà eu lieu et des mesures concrètes seront en place avant la rentrée de septembre 2021.

En 2018, le cabinet du vice-recteur à la recherche, en collaboration avec la Faculté des Arts et la Faculté des sciences sociales, a procédé à une révision en profondeur du programme. Nouvelle dénomination : Programme des Chaires de recherche sur le monde francophone; ajout de chaires (chaires en francophonie ontarienne, n=3); chaires en francophonie canadienne, n=3; chaires en francophonie internationales, n=4). Création de Chaires Mobilité francophone; nomination d'un directeur du Collège des chaires de recherche sur le monde francophone et financement de ce même Collège, par le vice-rectorat à la recherche. Le VRIF travaille de près avec le vice-rectorat à la recherche dans ce dossier.

EN  
COURS



## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

**6 >** **Mettre sur pied un comité consultatif externe sur les chaires de la francophonie.**

Le cabinet du vice-recteur à la recherche travaille à la mise en œuvre de cette recommandation, de concert avec le Collège des chaires de recherche sur le monde francophone.

EN  
COURS

**7 >** **Travailler de concert avec les organismes de recherche au Canada et les organisations internationales, dont l'Agence universitaire de la Francophonie et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne en vue de l'élaboration d'une stratégie de valorisation de la production des savoirs en français.**

Le cabinet du vice-recteur à la recherche et le Collège des Chaires de recherche sur le monde francophone ont établi de solides partenariats avec divers organismes nationaux et internationaux (dont le CNRS, l'AUF, l'Acfas, etc.) avec lesquels nous travaillerons à l'élaboration d'une stratégie de valorisation de la production des savoirs en français.

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

- 8 ›** Améliorer les outils pédagogiques de l'Université, dont les formulaires dans les interfaces uoCampus et le Campus virtuel afin de compléter leur francisation.

L'équipe du Service d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (SAEA) travaille en étroite collaboration avec le VRIF, pour améliorer les outils et les ressources pédagogiques en ligne qui à l'origine étaient conçus pour des environnements d'enseignement en anglais. En l'absence d'outils en français de qualité égale, l'adaptation de ces outils pour un environnement de travail francophone a nécessité beaucoup d'efforts. Les équipes du SAEA et du Registraire ont effectué les correctifs nécessaires à la francisation d'uOCampus et de Brightspace depuis le lancement de ces nouveaux outils.

EN  
COURS

- 9 ›** Fournir des outils de formation aux employés, professeurs et étudiants de l'Université d'Ottawa sur la francophonie et les langues officielles, et de façon plus particulière, sur les obligations créées par les lois sur les droits linguistiques et les règlements en vigueur au sein de l'institution.

L'équipe du VRIF, travaille avec les RH et le cabinet de la provost sur un projet de formation obligatoire du personnel administratif et de la gestion (phase 1), et du corps professoral (phase 2).

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

- 10 >** **Octroyer les ressources nécessaires pour créer un programme de publication de manuels universitaires en français en collaboration avec des éditeurs francophones, incluant les Presses de l'Université d'Ottawa.**

## MISE À JOUR

La bibliothèque de l'Université travaille étroitement avec les Presses de l'Université d'Ottawa dans la mise en place d'outils et de programmes facilitant la publication de manuels universitaires en français. Voici quelques exemples de projets qui s'inscrivent dans cette optique :

- Ressources éducatives libres : programmes de subventions ayant permis la création de 4 Ressources éducatives libres (REL) en français en 2020-2021.
- Partenariat Bibliothèques/Presses de l'Université d'Ottawa : financement visant le passage en libre-accès de 2 titres en français des Presses de l'UO en 2020-2021.
- Partenariat Bibliothèques/ Presses de l'Université d'Ottawa: Hébergement de revues ouvertes sur la plate-forme « Open Journal Systems », dont 9 sont en français ou bilingues.
- Coalition Publica/Érudit : participation de la bibliothèque dans ce projet national avec le RCDR (Réseau canadien de la documentation et de la recherche) afin de rendre disponible en libre-accès le contenu en français de plusieurs revues et livres.

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

**11 >** Garantir que les étudiants puissent avoir accès à un choix de cours en français diversifié et à des horaires raisonnables.

Cette action structurante a été jumelée à la cible 2.13, décrite ci-dessous.

EN  
COURS

**12 >** Étendre le régime d'immersion aux études supérieures.

Les équipes du VRIF, et le cabinet de la provost vont étudier cette possibilité au cours de la prochaine année.

EN  
COURS

**13 >** Évaluer l'impact de la désignation partielle de l'Université d'Ottawa en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario (LSFO) sur l'offre de programmes, de cours au 1<sup>er</sup> cycle, et de services en français aux étudiants.

Le VRIF, avec l'appui de l'équipe de la Recherche institutionnelle et planification, effectue cette analyse afin de déterminer la conformité de nos programmes de premier cycle à l'égard de notre désignation sous la LSFO. L'accès aux services en français et la qualité de la vie communautaire et culturelle seront intégrés au mandat du Groupe de travail sur la vie communautaire et culturelle sur le campus (voir recommandation 2.4).

EN  
COURS

**14 >** Étudier la possibilité de faire désigner les programmes aux études supérieures en vertu de la Loi sur les services en français de l'Ontario.

Les équipes du vice-rectorat, International et Francophonie, et le cabinet de la provost examineront cette possibilité en 2021-2022.

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

**15 >** **Proposer des actions en vue de l'amélioration continue des services en français sur le campus. Entre autres, préciser comment la francophonie est ou devrait être une priorité dans les plans de services, les objectifs annuels.**

**16 >** **Faire un état des lieux des exigences de bilinguisme imposées aux professeurs lors de leur embauche et de l'octroi des promotions. Proposer des actions correctrices, le cas échéant.**

Le sous-comité des services administratifs, relevant du Conseil des services et programmes en français du Sénat, examinera les possibilités d'améliorer les services en français à l'Université et les moyens d'intégrer la lentille francophone dans l'évaluation de ces services. Cette action structurante a aussi été jumelée à une autre cible, celle du Groupe de travail sur la vie communautaire et culturelle en français (voir recommandation 2.4).

De plus, un groupe de travail a été mis sur pied en février 2021 afin de renforcer le bilinguisme du personnel administratif et des services en français à la communauté universitaire. Un guide sur l'offre active des services en français a été conçu en partenariat avec les responsables de ces services.

Une proposition de mandat pour un groupe de travail sur le bilinguisme des professeurs est en discussion avec les intervenants-clés dans ce dossier.

EN  
COURS

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

**17 >** **Octroyer les ressources pour que le Carrefour francophone, le Régime d'immersion, le Bureau international et l'Institut des langues officielles et du bilinguisme puissent collaborer et organiser conjointement des activités auprès des étudiants francophiles et internationaux afin de leur faire découvrir la culture francophone sur le campus et dans la région et leur donner l'occasion de vivre en français.**

**18 >** **Créer un fonds spécial afin de susciter la création de nouveaux centres de recherche en français et pour susciter des activités en français dans les centres et les instituts de recherche qui ne fonctionnent qu'en anglais.**

**19 >** **Confier à une personne au vice-rectorat à la recherche le mandat de travailler en appui aux centres et instituts de recherche sur le plan de la logistique et la préparation de leurs demandes de financement externes.**

Cette action structurante a été jumelée à une autre cible, celle du Groupe de travail sur la Vie communautaire et culturelle en français. (Voir recommandation 2.4)

Par l'entremise du vice-rectorat à la recherche, 23 centres et instituts de recherche ont été créés. Le VRR assure un financement adéquat et continu aux centres et instituts à vocation francophone, dont deux ont d'ailleurs été créés en 2019 et 2020 (ce qui fait un total de 5 centres et instituts de recherche sur 23).

La vice-rectrice associée à la recherche et son équipe offrent un soutien continu et systématique aux centres et instituts de recherche (n=23), à la fois au plan financier et en termes de ressources humaines.

EN  
COURS

EN  
COURS

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

- 20 ›** Diffuser de façon régulière les résultats et innovations dans le domaine de la recherche en français et sur la francophonie dans le cadre de la revue *Perspective*.
- 21 ›** Offrir aux membres du corps professoral des outils d'édition afin de leur permettre de publier dans l'autre langue officielle et financer les droits d'accès libre aux publications en français.
- 22 ›** Garantir que les publications en français sont prises en compte lors de l'évaluation des embauches et des promotions des professeurs.

La revue *Perspective*, produite par l'équipe de communication du vice-rectorat à la recherche reflète un souci de visibilité et de promotion de la recherche en français et sur la francophonie.

EN  
COURS

La bibliothèque de l'Université travaille étroitement avec les Presses de l'Université d'Ottawa afin de mettre en place des outils et des programmes facilitant la publication de manuels universitaires en français. Diverses initiatives entreprises dans le cadre dans cette recommandation sont décrites dans la section 10 du présent tableau.

EN  
COURS

Cette recommandation a été incluse dans le mandat du groupe de travail sur le bilinguisme des professeurs.

EN  
COURS



Objectif #3 :  
**Mieux communiquer la mission francophone  
de l'Université d'Ottawa**

## Objectif #3 : Mieux communiquer la mission francophone de l'Université d'Ottawa

### ACTIONS STRUCTURANTES

- 1 > **Mettre en place une équipe francophone au sein du vice-rectorat aux relations extérieures qui sera chargée de revoir le message de l'Université d'Ottawa sur la francophonie pour qu'il soit plus porteur, dynamique et mobilisateur, tant visuellement que textuellement.**

### MISE À JOUR

Dans le cadre d'un important exercice de modernisation du vice-rectorat aux relations extérieures lancé en 2019, tous les portfolios relevant de ce secteur, incluant les communications, le marketing et l'image de marque, font l'objet d'une restructuration visant à assurer l'alignement des activités de ce secteur aux priorités stratégiques institutionnelles contenues dans Transformation 2030.

L'arrivée en poste au cabinet du vice-rectorat, International et Francophonie, d'une directrice associée, marketing et communications, qui travaillera de concert avec toute l'équipe du vice-rectorat aux relations extérieures (campagne de collecte de fonds, relations avec notre communauté de diplômés, communications et relations gouvernementales, stratégie de marque et positionnement) conduira à une nouvelle stratégie de communication en appui à la francophonie.



## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

- 2 › Revoir les façons de faire à la Direction générale des communications ainsi que dans les services de communications et de marketing des facultés afin de mieux communiquer la mission francophone de l'Université à leurs différents publics.**

En avril 2021, l'Université a procédé à la restructuration de la Direction générale des communications, ce qui a abouti à la création de deux unités distinctes : Le Bureau des communications et relations gouvernementales et le Bureau du marketing et de stratégie de marque. Cette décision à laquelle s'ajoutent la création et la dotation d'un poste de dirigeante ou de dirigeant principal des communications (été 2021) et l'ajout d'autres ressources dédiées en communication devrait permettre de mieux communiquer la mission francophone de l'Université à ses différents publics. Il faut souligner que le dirigeant principal des communications institutionnelles siège au nouveau Conseil des services et programmes en français.

EN  
COURS

## ACTIONS PARTICULIÈRES

## MISE À JOUR

- 3 ›** Inclure un volet sur la francophonie dans les veilles médiatiques des mentions et des interventions de l'Université, de ses représentants et de ses professeurs et s'assurer qu'elles soient répertoriées de façon systématique.

- 4 ›** Accroître la qualité du français dans le site internet de l'Université par le moyen d'une révision soutenue et en continu.

Les enjeux qui touchent la francophonie font l'objet d'une attention renouvelée au sein de l'équipe des Relations avec les médias. À l'issue d'un processus d'approvisionnement mené en 2020, l'équipe des Relations médiatiques s'est récemment dotée d'un outil plus poussé et performant en matière de veille médiatique (qualitatif et quantitatif). Cela aura pour effet de permettre une plus grande visibilité ainsi qu'une meilleure compréhension de nos activités et de notre rayonnement tant à l'interne qu'à l'externe – notamment par et pour la communauté francophone.

Le vice-rectorat aux relations externes a récemment procédé à l'acquisition et la mise en œuvre de nouvelles technologies visant à optimiser la productivité et la qualité (outils de mémoire de traduction, plateforme de gestion et traitement des demandes, etc.) du contenu web sur le site internet de l'Université. En termes de prochaines étapes, il est prévu de réviser le mandat et les protocoles d'affaires des Services linguistiques (fin de l'année 2021), de mettre à jour les guides de rédaction et de terminologie et d'élargir leur accès à la communauté universitaire (fin de l'année 2021).

EN  
COURS

EN  
COURS

## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

**5 › « Bilinguiser » les adresses officielles de l'Université dans les réseaux sociaux et ses messages envoyés dans la tweekosphère.**

Nous avons procédé à un examen des adresses centrales de l'Université, de même que les messages envoyés des comptes centraux, pour s'assurer qu'ils sont bilingues. Ce chantier se poursuit activement.

EN  
COURS

**6 › Insérer une section dans la *Gazette* sur les nouvelles, les recherches et les événements portant spécifiquement sur la francophonie sur le campus.**

La francophonie (sous ses divers angles) demeure depuis la création du nouveau VRIF, un sujet prioritaire dans la production ou la promotion de contenu (Jour des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes, Mois de la Francophonie, jour de la Saint-Jean-Baptiste, recherche, etc.). Plusieurs événements phares de la francophonie ont fait l'objet d'une plus grande visibilité dans la *Gazette*.

EN  
COURS

Nous continuerons d'être à l'écoute de notre communauté pour trouver l'approche la plus favorable pour atteindre notre objectif qui est de donner une plus grande visibilité et un plus grand rayonnement à la francophonie.

## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

7 >

**Mettre en valeur la page Web de l'Université sur la francophonie et la rendre plus accessible à ses différents publics.**

Dans le cadre du projet de modernisation du site Web de l'Université (Perspective Web) et en attendant la mise en place complète du nouveau vice-rectorat, International et Francophonie, le soutien destiné à la mise à jour du contenu et de la promotion du site Web *Francophonie et bilinguisme* a été pris en charge par le vice-rectorat aux relations extérieures. Le travail de fond dans ce dossier sera entamé avec notamment l'entrée en fonction de la directrice associée, marketing et communications au cabinet du VRIF, qui a reçu le mandat d'en faire une priorité.

EN  
COURS

8 >

**Garantir l'organisation d'activités de haut niveau tant en français qu'en anglais pour les diplômés.**

Le vice-rectorat aux relations externes, par l'entremise du Bureau des relations avec les diplômés, travaille sur ce chantier et va continuer d'assurer une programmation bilingue de haute qualité auprès de notre communauté de diplômés.

EN  
COURS

## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

### 9 › Solliciter des propositions de financement d'activités en français dans le cadre du Forum sur le dialogue Alex Trebek.

Depuis la création du Forum sur le dialogue Alex Trebek en 2015, plusieurs appels de propositions ont été lancés et nos efforts afin d'attirer davantage de propositions en français ont menés à la tenue de quelques événements notables en français (par exemple, Journée d'étude | Le Québec et la francophonie canadienne : un avant et un après Doug Ford? et Série de conférences Alex-Trebek avec Bernard Kouchner). Depuis 2 ans, l'objectif du forum a changé. Maintenant sous l'administration du vice-rectorat à la recherche, le Forum met l'accent sur les politiques publiques avec 3 principaux projets en cours lesquels impliquent des chercheurs de la communauté francophone.

EN  
COURS

## ACTIONS STRUCTURANTES

## MISE À JOUR

**10 >** **Identifier des donateurs pour créer un fonds consacré à l'organisation d'activités ciblées sur le thème du dialogue des langues et des cultures au sein des mondes francophones.**

**11 >** **Confier à une personne au vice-rectorat aux relations extérieures le mandat d'appuyer la direction des centres et instituts pour la rédaction, la diffusion et la traduction de leurs outils de communication.**

Le volet francophonie a été identifié et intégré à l'argumentaire pan-universitaire sur notre campagne de financement et celui-ci est sur le point d'être finalisé.

En plus des argumentaires (pan-universitaire et de facultés/projets), la segmentation de nos bassins de donateurs que nous effectuons en continu nous permet de cibler leurs intérêts – incluant les possibilités de projets structurants et d'événements d'envergure qui touchent à la francophonie. Cette segmentation sera encore plus poussée et définie dans les semaines à venir. L'objectif est de mieux positionner l'Université dans sa capacité à susciter et soutenir des projets et initiatives à caractère philanthropique en soutien à la francophonie institutionnelle.

Des discussions entre l'équipe des communications stratégiques de l'Université et la directrice associée, marketing et communications du VRIF, ont été amorcées afin d'établir les bases d'une collaboration vers l'élaboration d'une stratégie et un plan d'action pour la promotion de la recherche sur la francophonie, en particulier la recherche réalisée par les centres et instituts. Le cabinet du vice-recteur à la recherche est également impliqué dans ce dialogue.

EN  
COURS

EN  
COURS

Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie  
**uottawa.ca**



uOttawa

# Contactez-nous



uOttawa

Cabinet du vice-recteur, International et Francophonie  
VP.IntFranco@uOttawa.ca  
uOttawa.ca